



## Associations



# Dossier de demande de subvention

## 6-1. Compte rendu financier : bilan qualitatif de l'action réalisée

*Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée<sup>14</sup>. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.*

*Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.*

*Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :* AuditionSolidarité est intervenue au sein du Conservatoire de Musique de Chaumont (52) et de Charleville Mézières (08) afin de sensibiliser les élèves-musiciens, les professeurs, les dirigeants-secrétaires et les parents à prendre soin de leurs oreilles quotidiennement.

Sur Chaumont, 2 séances avec des classes CHAM, 1 séance avec musiques actuelles, 2 classes de formation musicale, 1 séance avec les professeurs et en soirée une présentation lors d'une audition (élèves et parents).

Sur Charleville-Mézières, 3 séances avec des classes FM, 1 séance avec les professeurs et 2 séances avec des classes CHAM.

*Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?*

1240 élèves (âgés de 7 à 20 ans avec une grande dominante de jeunes) et 73 professeurs ont été sensibilisés ; y rajouter les 16 dirigeants-secrétaires ainsi que les parents (délicat à quantifier).

*Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?*

Au sein du Conservatoire de musique de Chaumont du 17 au 19 janvier 2017 et au sein du Conservatoire de musique de Charleville Mézières les 23 et 24 novembre 2016.

*Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?*

**OUI, les objectifs ont été pleinement atteints.**

## **Informations importantes :**

**AuditionSolidarité privilégie la relation humaine dans sa démarche de prévention : c'est Jean-Yves Paquelet qui va sur le terrain et qui rencontre en direct les élèves musiciens, les professeurs et les dirigeants-secrétaires, très important ! C'est un dialogue humain, un échange d'informations, de connaissances, une vraie éducation auditive.**

**Nous croyons et nous voulons une relation humaine soutenue par des outils pédagogiques ludiques ; l'impact est beaucoup plus fort et le message est gravé dans la tête des musiciens... c'est un travail en profondeur.**

**Un constat très positif à ce jour : l'ouverture de conscience de plus en plus grande de la part des directeurs de structures musicales ; aujourd'hui, c'est eux qui nous appellent pour mettre en place une SEMAINE DE PREVENTION dans leur propre structure, c'est parfait ! Il y a 4 ans, nous devions argumenter très fort pour leur faire comprendre et intégrer cette démarche importante ! A force de marteler, nous allons y arriver...**

**A noter également : qu'il était important que Jean-Yves Paquelet soit un musicien à la base et issu du milieu musical-pédagogie car ex-enseignant de musique ; il a une très belle expérience musicale et maîtrise parfaitement son sujet. Le fait d'être musicien est fortement apprécié des dirigeants et des professeurs (très bel accueil et confiance de ces derniers).**